

publiques des Provinces-Unies, on a vu le moment désiré, où les Etats des Cercles pourroient s'assembler en pleine liberté, afin de délibérer sur les moyens propres à se garantir de pareilles insultes pour l'avenir, & à pourvoir tant à la sûreté de leurs frontières qu'à la conservation de la paix.

Les Diètes du Cercle Electoral & de celui de Franconie & du Haut-Rhin étant alors assemblées, ont envoyé d'abord leurs Ministres Plénipotentiaires au Congrès de Francfort; ceux du Cercle de Souabe sont arrivés plus tard, & après un séjour de quelques semaines, qui ne suffisoit pas même pour éplucher les matières, un de vos Ministres Directoriaux s'est retiré du Congrès, en protestant de nullité contre tout ce qui seroit fait par son Collègue pendant son absence. Cette retraite précipitée a donné la première atteinte au Congrès de Francfort, & a fourni un prétexte à quelques autres Puissances de retirer pareillement leurs Ministres de cette Assemblée.

La Diète de Souabe étant enfin convoquée pour le mois de Février de l'année passée, les Ministres Impérial & Britannique se sont rendus à Ulm par ordre de leurs Souverains; & quoiqu'ils eussent vu avec douleur la séparation de vos Ministres à Francfort, quelle a été leur conduite par rapport à ce sujet auprès de l'Assemblée générale du loüable Cercle? Loin de vouloir aigrir les esprits & fomenter la dispute qui subsistoit entre les Princes Directeurs touchant la légalité de cette séparation, & de la protestation dont elle a été accompagnée, ils ont traité cette matière avec toute la délicatesse & la circonspection dûes à une affaire domestique. Les Ministres du Congrès de Francfort ont tenu une pareille conduite, ayant invité unanimement les loüables Etats du Cercle, par leur Lettre du 8. d'Avril 1746, conçue dans les termes les plus affectionnés, de ré-